

Herbicide foliaire systémique :

TCHAO®

INTERETS TECHNIQUES :

- Formulation la plus concentrée (450 g/l Glyphosate) et surfactants de nouvelle génération pour une performance accrue
- Délai sans pluie extrêmement réduit
- Traitement possible à basse température
- Economique : faible dose par hectare
- Gain de temps et efficacité optimale après traitement sur vivaces par rapport à un glyphosate classique

COMPOSITION, NORME ET CONDITIONNEMENT:

COMPOSITION	CONDITIONNEMENT
450 g/L de glyphosate acide (sous forme de sel d'isopropylamine) (Concentré soluble SL)	Carton de 4 jerricans de 5 L
CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE	HOMOLOGATION
Sans classement	A.M.M.* n° 2090163

USAGES	ADVENTICES	DOSES HOMOLOGUEES	: 1,6%
Traitements Généraux -Désherbage en zones cultivées avant mise en culture	Graminées annuelles	2,4 L/ha	1,6 L pour 100 L d'eau (sur la base de 150 L d'eau/ha)
	Dicotylédones annuelles et bisannuelles	4,8 L/ha	1,6 L pour 100 L d'eau (sur la base de 300 L d'eau/ha)
Forêt- Désherbage Débroussaillage avant mise en culture	Adventices vivaces	5,6 L/ha par taches	1,6 L pour 100 L d'eau (sur la base de 350 L d'eau/ha)
	Graminées annuelles	2,4 L/ha	1,6 L pour 100 L d'eau (sur la base de 150 L d'eau/ha)
Forêt - Dégagement	Dicotylédones annuelles et bisannuelles, et adventices vivaces	4,8 L/ha	1,6 L pour 100 L d'eau (sur la base de 300 L d'eau/ha)

La quantité maximale de glyphosate pour un hectare est limitée par l'avis du 8 octobre 2004 à 2880g de glyphosate acide par an (correspondant à 6,4 L de Tchao® Activ' EV), et plus spécifiquement à 2200g de glyphosate acide par an (correspondant à 4,8 L de Tchao® Activ' EV) en pépinières et plantations.



BHS
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24
Internet : www.bhs.fr



BHS
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24
Internet : www.bhs.fr

_____ :
Pulvériser **TCHAO®** par temps calme, sans vent et sans pluie dans les heures qui suivent le traitement, à une pression inférieure à 2.5 bars.

Les meilleurs résultats seront obtenus par temps « poussant » donc en végétation active. Traiter en dehors des heures chaudes et des périodes de gel (températures comprises entre 12 et 25°C, hydrométrie supérieure à 60%), par temps calme, sans vent et sans pluie dans les heures qui suivent le traitement.

PERIODES _____ :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Période optimum

OI :

- Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant utilisation.
- Ne pas respirer les aérosols.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.
- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de fermes et des routes.

PRE



BHS
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24
Internet : www.bhs.fr

- Porter des gants appropriés pendant toutes les opérations de mélange, chargement et d'application et un vêtement imperméable approprié pendant l'application pour les applications avec un pulvérisateur à dos ou une lance.
- Préparer juste la quantité de bouillie nécessaire pour le traitement.
- A proximité des végétaux à conserver, utiliser un cache protecteur.
- Effectuer les traitements par temps calme, sans vent, en évitant la formation de brouillard.
- Varier les substances chimiques et éviter l'utilisation répétée de préparations ayant le même mode d'action.
- Ne pas appliquer de glyphosate sur les fossés en eau ou à proximité.
- Dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation, l'usage de buses à dérive limitée et / ou d'adjuvants appropriés possédant la mention « limitation de la dérive » est recommandé.
- Ne pas laisser de bouillie prête à l'emploi dans le pulvérisateur.
- Après l'application, rincer les appareils et bien se laver les mains.
- Conserver **TCHAO**[®] uniquement dans le récipient d'origine à l'abri du gel et de la chaleur.
- Emballage : réemploi interdit.

Les emballages vides doivent être rincés trois fois au cours de la dernière utilisation et l'eau de rinçage versée dans le pulvérisateur. Le liquide de rinçage du pulvérisateur une fois dilué, en respectant les conditions de l'arrêté du 12/09/2006, sera pulvérisé à nouveau sur la surface traitée (hors zone imperméable) et en aucun cas jeté dans le réseau d'épuration urbain. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Le délai de rentrée sur la zone traitée : 6 h après le traitement.
- Les mélanges sont autorisés selon les conditions définies dans l'arrêté du 7 avril 2010.
- En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau « Phyt'attitude, n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe) ».
- Les fiches de données sécurité sont disponibles gratuitement sur notre site Internet www.bhs.fr

à contacter notre service

technique au :



Vous pouvez également consulter notre site Internet : www.bhs.fr

